
Chômage, travail au noir et entraide familiale

Marie-Annick Barthe*

Le travail au noir compense-t-il les pertes de pouvoir d'achat résultant du chômage ? Ne reproduit-il pas les inégalités d'accès à l'emploi que rencontrent les travailleurs âgés ou peu qualifiés ?

Comment les chômeurs se débrouillent-ils ? Font-ils plus souvent appel à l'aide des parents, des amis ? Intensifient-ils leurs productions domestiques (réfection du logement, réparations diverses...) pour limiter les achats ? Les solidarités de proximité permettent-elles certains rééquilibres ou, au contraire, sont-elles à l'origine d'autres injustices ?

Pour tenter de répondre à ces questions, l'auteur a interrogé, en 1984, 81 chômeurs habitant les grands ensembles d'Orly-Choisy. Bien entendu, la taille de l'échantillon ne permet absolument pas d'apporter des conclusions assurées. Toutefois, l'analyse suggère que si des compensations ont lieu, elles ne sont pas complètes, et surtout, elles ne jouent pas pour tous les chômeurs, loin de là.

Les « îlots sensibles » comme celui d'Orly-Choisy font partie de ces zones où les pouvoirs publics ont tenté d'équilibrer interventions sociales et traitement du bâti pour combattre la pauvreté. L'enquête qui s'est déroulée sur ce site en 1984 [1] a porté sur la zone orléanaise des grands ensembles : 74 % des 9 668 habitants de « l'îlot sensible » sont dans cette zone. Les 81 chômeurs interrogés¹ représentent 14 % des demandeurs d'emploi dénombrés dans l'îlot lors du recensement de 1982 (graphique 1). La taille de l'échantillon et la spécificité du site n'autorisent naturellement pas à extrapoler les informations obtenues à l'ensemble des chômeurs (tableau 1). Elles permettent néanmoins de recueillir des indications sur les modes de vie des chômeurs, les ajustements budgétaires qu'ils opèrent au jour le jour et sur les soutiens auxquels ils ont recours (réseaux locaux d'aide sociale, familles, voisinage). Cette approche intermédiaire entre le récit biographique et l'enquête statistique permet de saisir la complexité des comportements et des pratiques quotidiennes [2], tout en facilitant des dénombrements susceptibles de fournir des indications sur des réalités plus sociales qu'individuelles.

Dans le contexte de « l'îlot sensible » d'Orly, où les revenus des ménages sont faibles et où la privation fait partie des modes d'ajustement budgétaire, évaluer la situation matérielle d'un chômeur nécessite un examen de sa situation familiale : statut du chômeur au sein du ménage, nombre de personnes à charge, revenus complémentaires des autres actifs. Cela demande aussi que soit étudiée l'intensité des pratiques souterraines. Traditionnellement, les pénuries de revenu et de travail, les frustrations touchant à la consommation, engendrent le développement de circuits parallèles d'em-

* Marie-Annick Barthe est chargée d'études au laboratoire d'économie sociale, à l'Université de Paris I.

Cet article est issu d'une recherche financée par le Plan construction et habitat.

Les notes entre crochets [], renvoient à la bibliographie in fine.

1. Dans le but d'étudier les relations entre différentes formes de chômage et, d'une part, le travail au noir, d'autre part, l'appauvrissement, plusieurs types de chômeurs ont été considérés, indépendamment de leur affiliation à l'Agence nationale pour l'emploi : des chômeurs inscrits à l'ANPE (68), des chômeurs inscrits à la mission locale (47), des chômeurs effectuant un stage auprès d'organismes tels que le Centre d'insertion sociale et professionnelle (11).

GRAPHIQUE 1

Le chômage au travers du recensement
et de l'enquête sur « l'îlot sensible » d'Orly

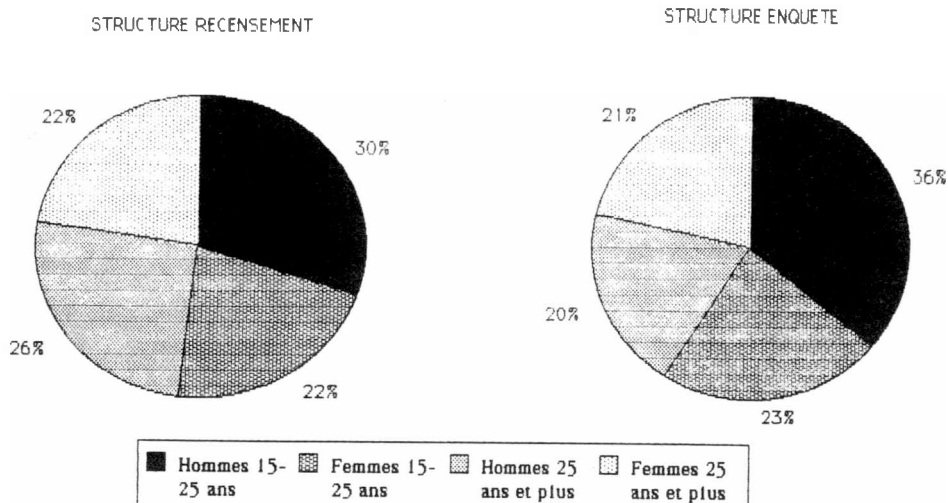


TABLEAU 1

Répartition des chômeurs de l'échantillon par sexe et par tranche d'âge

	6-20 ans	20-25 ans	25-50 ans	50-55 ans	Total
Hommes	9	20	10	6	45
Femmes	7	12	13	4	36
Total	16	32	23	10	81

ploi, d'entraide et d'approvisionnement. De plus, la disponibilité en temps, liée au chômage comme le besoin de ressources destinées à préserver un minimum de niveau de vie, fait progresser l'économie non comptabilisée. Cette dernière recouvre, dans le cas des chômeurs des grands ensembles, deux pôles :

- les activités de travail au noir (« coup de main » rémunéré, travail non déclaré de type salarié et travail indépendant, artisanal, non déclaré) ;

- les activités domestiques et certaines activités communautaires (production de biens et de services internes aux ménages, entraide de voisinage, services rendus par la famille élargie).

Ce regroupement du travail au noir et des activités domestiques, artificiel sur le fond, mais communément admis par les chercheurs qui travaillent dans ce domaine [3], repose sur le fait que ces fonctions ne relèvent pas plus de l'économie de marché officielle, déclarée et comptabilisée, que de l'économie publique. L'intérêt pour ces activités suit une évolution contra-cyclique : à son niveau le plus bas en période de croissance forte, il

augmente lorsque survient la récession et que l'on s'interroge sur les potentialités des sociétés locales en matière de développement économique et d'adaptation à la crise.

Dans ce contexte, l'enquête auprès des 81 chômeurs d'Orly permet d'approfondir deux questions.

Tout d'abord, le travail au noir compense-t-il, comme le suggèrent Alain Minc [4] ou Pierre Rosanvallon [5], les pertes de pouvoir d'achat dues au chômage ? Ne reproduit-il pas les inégalités traditionnelles d'accès à l'emploi (en fonction de l'âge, du sexe, de la qualification, de la nationalité, etc.) mais, bien au contraire, les corrige-t-il ? Cette thèse de la compensation du chômage par le développement de petites activités clandestines suppose que l'accès au travail au noir fonctionne autrement que celui à un travail déclaré ; plus précisément les inégalités d'accès à l'emploi, bien identifiées sur le marché officiel du travail, ne sont-elles pas reproduites par le marché non officiel ? Les modalités d'insertion et les canaux d'information seraient donc différents lorsque l'on passerait des activités officielles aux activités non déclarées.

Deuxième question, comment les chômeurs se débrouillent-ils quotidiennement et réinvestissent-ils le temps libre que leur « procure » le chômage ? Est-ce qu'ils augmentent leurs demandes d'aide auprès de leurs proches (famille élargie, voisins), est-ce qu'ils intensifient leurs petites productions domestiques (réparation de la voiture, travaux de couture, de réfection du logement, etc.) ? Les comportements de « débrouille », la substitution

de biens et de services non marchands à des biens et services marchands, les solidarités de proximité permettent-ils certains rééquilibrages ou, au contraire, produisent-ils d'autres formes d'inégalité ? Ainsi, la difficulté à se débrouiller renforcerait la pauvreté de certains chômeurs alors que les individus qui ont le plus de « ressources sociales » pour démarcher parents et amis et pour avoir des activités d'appoint parviendraient à une relative aisance.

81 chômeurs interrogés

Apprécier l'amortissement des situations de pauvreté chez des chômeurs, au travers d'activités court-circuitant le marché et l'Etat et incluant une dimension affective, pose des problèmes méthodologiques. Les choix ne sont pas neutres et conditionnent naturellement la lecture des résultats. Tout l'intérêt de travailler sur ce type d'échantillon, c'est que l'économie et les comportements non officiels ne constituent un réel enjeu, en termes de rattrapage du niveau de vie, qu'au sein de ces formes modernes des poches de pauvreté.

Du chômeur... à son ménage

Dans l'enquête, la situation du chômeur n'est pas appréciée sur un plan strictement individuel mais plutôt dans le cadre de son ménage. Cette perspective élargie permet de comprendre aussi bien les effets les plus destructurants du chômage sur le milieu familial que les modes d'adaptation les mieux vécus. La famille retenue ici est celle du ménage de la comptabilité nationale, c'est-à-dire qu'est considéré comme famille un ensemble d'individus ayant une même communauté de vie, dans un même logement. Cette définition rend compte de phénomènes de cohabitation et de regroupement irréductibles aux simples liens familiaux. Pour sa part, la notion de « famille élargie » met en avant des réseaux plus étendus. Cette mise en situation du chômeur au sein de son milieu familial permet de cerner de façon plus rigoureuse le manque à gagner résultant du chômage, le calcul familial, les savoir-faire familiaux et les niveaux d'entraide.

Le manque à gagner que provoque l'absence du revenu d'activité du chômeur varie en fonction du revenu touché : revenu principal (celui du chef de famille), revenu d'appoint (celui du conjoint ou de l'un des enfants) ou encore nouveau revenu (celui des jeunes sortant du système scolaire ou celui des femmes tentant de se réinsérer sur le marché du travail après une période d'inactivité). La sommation des ressources permet une estimation

des marges de manœuvre des ménages, elle conditionne toutes tentatives d'explication du rapport des chômeurs à l'économie informelle.

Les modalités de l'offre de travail officiel et non officiel. Les décisions du chômeur concernant son offre de travail relèvent en général de décisions individuelles. Cette dimension est sans doute déterminante. Mais il est important, pour comprendre certains comportements, de saisir l'offre de travail du point de vue de la cellule familiale. Le rendement escompté d'un salaire peut en effet dépendre de la répartition des rôles et des tâches au sein d'un foyer et de l'efficacité espérée pour chacun des membres, de son travail salarié par rapport à ses productions familiales. Le comportement à l'égard du marché du travail résulte de ce calcul sous contrainte du budget. La spécificité des attitudes des jeunes et des femmes, notamment des mères de famille, s'analyse à partir de ces interférences du milieu et de l'économie familiale sur la recherche d'un emploi.

La production domestique et les savoir-faire familiaux. Recenser les biens et les services produits au sein d'une famille (réparation de la voiture, travaux de couture, de conservation alimentaire, etc.) ne prend tout son sens que si on les envisage comme une production commune, améliorant la qualité de vie du foyer et permettant des économies. De plus, il s'opère dans chaque ménage une division des tâches autour des savoir-faire individuels susceptibles d'apporter un certain bien-être, par-delà les connaissances propres d'un des membres pris isolément. L'absence de ces productions et de ces savoir-faire est par contre le signe d'une précarité accentuée dans la vie sociale.

Les échanges avec l'extérieur. Enfin, la famille s'avère une entité pertinente pour apprécier les relations, les courants d'échange, de service et de prêt noués avec les voisins, les amis et avec les réseaux de parenté. Là aussi, apprécier le service rendu, du seul point de vue individuel a peu de sens.

Plutôt dans des familles nombreuses

Les 81 personnes interrogées ont un mode de vie fortement marqué par la cellule familiale, et ceci malgré la prédominance des célibataires dans l'échantillon. En effet, si près de 67 % des chômeurs se déclarent célibataires, le nombre d'enfants à charge dans l'appartement où habite le chômeur est en moyenne de 2,2. L'importance de ce dernier chiffre s'explique d'abord par la relative jeunesse des enquêtés, mais aussi par la situation particulière que génère la recherche d'un emploi : elle retarde très souvent le passage de la famille d'origine à la constitution d'une famille. Autrement dit, le chômage différant la création d'un nouveau foyer, beaucoup de jeunes vivent encore avec leurs parents, frères et sœurs. Ceux-ci sont considérés

comme « enfants à charge » dans l'enquête dès lors qu'ils ne perçoivent aucun revenu direct et qu'ils ne sont pas demandeurs d'emploi. En fait, deux équations très simples donnent la structure familiale moyenne parmi les personnes constatées :

$$\begin{array}{rcccccccc}
 \text{Nombre moyen d'individus} & = & \text{Nombre moyen d'individus} & + & \text{Nombre moyen d'individus} \\
 \text{habitant le logement} & & \text{travaillant} & & \text{ne travaillant pas} \\
 5,5 & = & 1 & + & 4,5 \\
 \\
 \text{Nombre moyen} & = & \text{Nombre moyen} & + & \text{Nombre moyen} & + & \text{Nombre moyen} & + & \text{Nombre moyen} \\
 \text{d'individus ne} & = & \text{d'individus au} & + & \text{d'enfants à} & + & \text{de femmes} & + & \text{de retraités} & + & \text{d'autres} \\
 \text{travaillant pas} & = & \text{chômage} & + & \text{charge} & + & \text{au foyer} & + & \text{de} & + & \\
 4,5 & = & 1,59 & + & 2,16 & + & 0,44 & + & 0,16 & + & 0,15
 \end{array}$$

On a ainsi en moyenne un actif pour 5,5 personnes au foyer, alors que la moyenne nationale est d'environ un pour 2,5. Ces chiffres sont d'autant plus intéressants que l'actif faisant vivre, dans ces ménages, plus de cinq personnes a sans doute globalement un salaire inférieur à celui qui en fait vivre ailleurs plus de deux. L'importance du nombre d'inactifs dans ces foyers a des conséquences sur la micro-société que constitue « l'îlot sensible » d'Orly. Il se crée un rapport particulier au non travail et au désœuvrement, rapport fait d'accoutumance, de repli sur le familial et de glissement vers la marginalité. En fait, ces familles se placent progressivement en situation d'exclusion sociale.

Dans ces foyers, l'importance du chômage est évidente : il y a environ 1,6 chômeurs par famille (y compris le chômeur interrogé). L'idée d'une vulnérabilité plus grande de certaines familles au risque de chômage se trouve confortée ici.

Avant d'être chômeur

Les attitudes des chômeurs face au travail noir résultent des histoires individuelles et des expériences accumulées. Pour saisir ces passés professionnels qui peuvent être favorables ou non aux productions souterraines, il est intéressant de savoir ce que faisait la personne avant d'être sans emploi. Sous cet angle, les demandeurs d'emploi de l'enquête se répartissent en quatre groupes :

1. travail à durée indéterminée avant le chômage (42 %),
2. travail en intérim ou à durée déterminée (23 %),
3. scolaires (25 %),
4. inactifs (10 %).

Ainsi les deux tiers des personnes interrogées avaient un emploi avant de se déclarer chômeurs. Une majorité d'entre eux avait un poste d'ouvrier non qualifié, une part non négligeable était recensée comme employé et d'autres enfin se déclaraient ouvriers qualifiés. De fait, derrière l'étiquette « ouvrier, manœuvre » se cache un éparpillement des chômeurs sur une série de petits métiers :

préparateur de commandes, serveur, femme de ménage, conducteur de palette, manutentionnaire, conditionneur, etc. Les secteurs d'activité sont caractérisés par une prédominance du « commerce, distribution, alimentation », suivi de loin par le

bâtiment, « l'hôtellerie, cafés, restaurants » et l'automobile. L'importance du « commerce, distribution, alimentation » tient à ses caractéristiques sur le bassin d'emploi d'Orly-Choisy, puisqu'il y regroupe des activités variées mais qui drainent toute une série d'emplois à faible qualification et à rotation assez rapide : supermarchés et industries agro-alimentaires (leur importance locale est due à la proximité des Halles de Rungis et du Centre commercial de Belle-Epine qui attirent des petites et moyennes entreprises du secteur agro-alimentaire), petit commerce et boutiquiers, marchés de quartier et porte à porte.

Des chômeurs endettés...

L'endettement représente une masse financière très importante parmi les familles des chômeurs de l'échantillon puisque le passif en dettes accumulées et en remboursements non effectués est en moyenne en 1984 de 6 500 francs par famille. Cette vision statique et globale du déficit de ces ménages n'est néanmoins pas satisfaisante car elle masque non seulement des formes d'ajustement budgétaire différentes selon les chômeurs mais aussi des modes de gestion de la dette variés. Ainsi, on décèle des traces très nettes d'arbitrage, selon les âges et selon les sexes, entre les postes du budget sur lesquels les ménages décident de ne plus effectuer leurs règlements, de ne plus renouveler leurs contrats ou de faire peser leurs difficultés passagères. Tout est affaire, semble-t-il, du besoin de liquidité rencontré : un problème de court terme trouvera sa « solution » dans un chèque sans provision tandis qu'un manque plus structurel engendrera des impayés de loyer systématiques.

En fait, la plupart des ménages de l'échantillon époussent ces « solutions » tour à tour, d'où de nombreuses situations de cumul de dettes. Jouer avec les retards de paiement et les impayés est affaire de doigté : il s'agit d'apprécier les possibilités de répression mais aussi les difficultés de reconduction de certaines facilités de trésorerie en cas de non acquittement de son dû. Ainsi, le paiement des dettes de gaz et d'électricité et le remboursement des prêts de voisinage sont privilé-

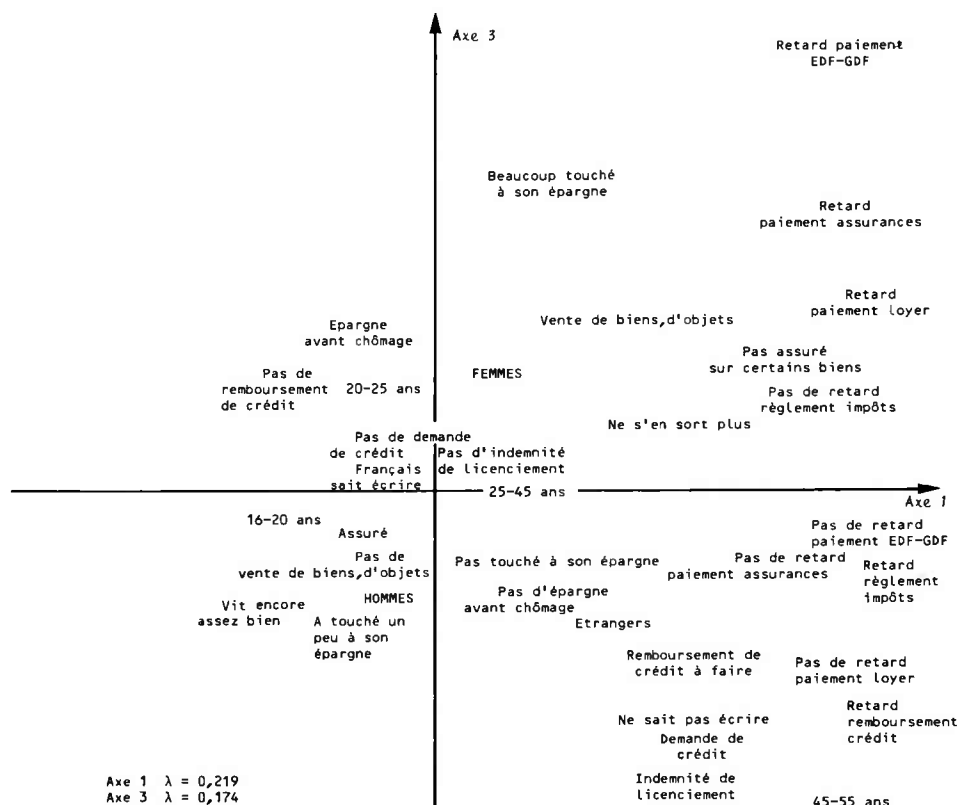
giés mais pour des raisons différentes. Pour les premiers, la rapidité et l'ampleur des difficultés que pose une coupure de courant sont parfaitement anticipées ; pour les seconds, c'est davantage l'assentiment à la logique que celui qui ne rembourse pas épuise ses prêteurs potentiels qui rend l'extinction de ce type de dettes relativement rapide et sûre. Par contre, l'acquittement du loyer est moins prioritaire, sans doute à cause du montant qu'il représente ; un arbitrage implicite tend à dire qu'il vaut mieux payer plusieurs petites dettes — et donc réaménager ses rapports avec plusieurs de ses prêteurs — que de régler une dette plus importante qui souvent nécessite une restructuration en profondeur des consommations. Les endettés présumant aussi des difficultés de l'Office des HLM à prendre une position dissuasive face aux impayés. La procédure extrême, s'il n'y a pas recouvrement ou aménagement de la dette, c'est-à-dire l'expulsion, représente en effet toute autre chose qu'une coupure de courant ou même qu'une saisie. Plusieurs chômeurs de l'échantillon sont ainsi amenés à spéculer involontairement sur le caractère délicat à manier des mesures contraignantes et coercitives qui peuvent être mises en œuvre en la matière.

... mais selon des procédés différents

A l'aide d'une analyse factorielle (graphique 2) on a tenté de cerner les profils des enquêtés en matière d'ajustements budgétaires et d'endettement. Le croisement le plus intéressant concerne les axes un et trois. Le clivage fondamental s'opère entre les 16-25 ans, situés à gauche de l'axe vertical, lesquels ne sont pas très concernés par les problèmes financiers, et les 25 ans et plus (situés à droite) confrontés à ce type de difficultés. Au sein de cette dernière catégorie, deux comportements d'ajustement monétaire et d'endettement se dessinent assez bien : celui des femmes chefs de famille et des hommes plutôt âgés.

Un premier type de comportement est le fait des femmes (sur le quadrant du haut), pour la plupart seules et chefs de famille. Elles procèdent à leurs premiers ajustements en amputant totalement leur épargne et ceci de façon plus nette que lorsque la famille n'est pas monoparentale (ce qui est plutôt le cas des chômeurs masculins de l'échantillon). Par la suite, elles vendent au jour le jour et selon les besoins de liquidité quelques biens relativement commercialisables (meubles, chaînes Hi-Fi, etc.)

GRAPHIQUE 2
La diversité des ajustements budgétaires et de l'endettement



toujours de manière plus sensible que les hommes. Le recours aux chèques sans provision est très fréquent sans doute parce qu'elles sont confrontées chaque jour au manque de trésorerie pour les achats d'alimentation et de vêtements.

Les retards de paiement et de remboursement sont tout aussi spécifiques. Ce sont ces femmes qui connaissent le plus les impayés de loyer, impayés qui représentent un nombre de mois incomparablement plus important que pour les hommes qui sont dans la même situation : 16 mois de retard en moyenne pour 7 mois pour les hommes. Elles sont donc directement touchées par les menaces d'expulsion de l'Office des HLM car placées en premier dans les procédures d'épurement des comptes et de règlement des contentieux en cours.

Le caractère discriminant des factures en attente de gaz et d'électricité et des contrats d'assurance (locative, automobile, etc.) est tout aussi apparent. Ainsi, une femme sur trois a déclaré avoir actuellement des biens pour lesquels elle ne s'assure plus (l'appartement est le plus souvent cité), tandis que pour les quelques hommes qui sont dans ce cas, l'absence de souscription à une assurance automobile et à une assurance moto viennent en tête.

Même si la taille de l'échantillon ne permet pas de conclure, les familles monoparentales, c'est-à-dire surtout les mères célibataires, veuves ou divorcées, paraissent très éprouvées par l'endettement. Il les expose fortement à la pauvreté.

Un deuxième type de comportement est le fait des chômeurs les plus âgés, pour la plupart chefs de famille et plutôt de sexe masculin même si l'on trouve quelques femmes parmi eux. Cette catégorie ne possède en général pas d'épargne lors de la mise en chômage. En revanche, elle perçoit des indemnités de licenciement sur lesquelles se feront les premiers ajustements monétaires nécessités par le décalage entre le revenu de remplacement, versé par les Assedic, et leur ancien revenu d'activité.

La spécificité de leur comportement d'endettement tient à leurs attitudes vis-à-vis du crédit. Le nombre de ceux qui ont des emprunts à rembourser, souscrits en général dans la période précédant le chômage, croît avec l'âge. La diminution du niveau des ressources a remis en cause les paiements qui étaient gagés sur l'anticipation de revenus réguliers et l'on peut parler de nouvelle pauvreté en ce qui les concerne : les retards de remboursement des crédits sont très conséquents, notamment pour les plus âgés. Par ailleurs, même en sensible régression, les demandes de crédit persistent après le chômage. Enfin, il faut signaler que les chômeurs âgés de sexe masculin sont les plus scrupuleux pour le paiement des quittances de gaz et d'électricité et qu'ils n'émettent pratiquement pas, contrairement aux femmes, de chèques sans provision.

De la recherche d'un emploi, au travail au noir

L'activité essentielle de tout chômeur est la recherche d'un emploi. Cette activité est suivie de façon peu directive par l'ANPE puisque le contrôle est exercé à distance. Cette situation laisse supposer que le chômeur est potentiellement un travailleur au noir en raison de ses disponibilités de temps, de ses contacts avec des donneurs d'ouvrage et enfin de ses contraintes financières puisque les allocations sont dégressives et non systématiquement attribuées et renouvelées. Ce raisonnement est tendancieux car il omet que le chômeur prend un travail au noir parce qu'il n'a pas trouvé de travail déclaré. Mais il est important de comprendre pourquoi à un moment donné la recherche de travail s'infléchit et conduit le chômeur à accepter un emploi non déclaré.

Des liens assez nets

N'y a-t-il pas des relations entre les modalités de recherche d'information sur le marché officiel du travail et la découverte de travaux au noir ? Cette question est testée à l'aide d'une analyse factorielle juxtaposant les méthodes d'information et d'insertion au sein des deux circuits de recherche de travail, l'officiel et le non officiel. En synthétisant et en simplifiant, il existerait deux modèles de recherche de travail, un modèle masculin et un modèle féminin, auxquels se superposerait une opposition d'âge (graphique 3).

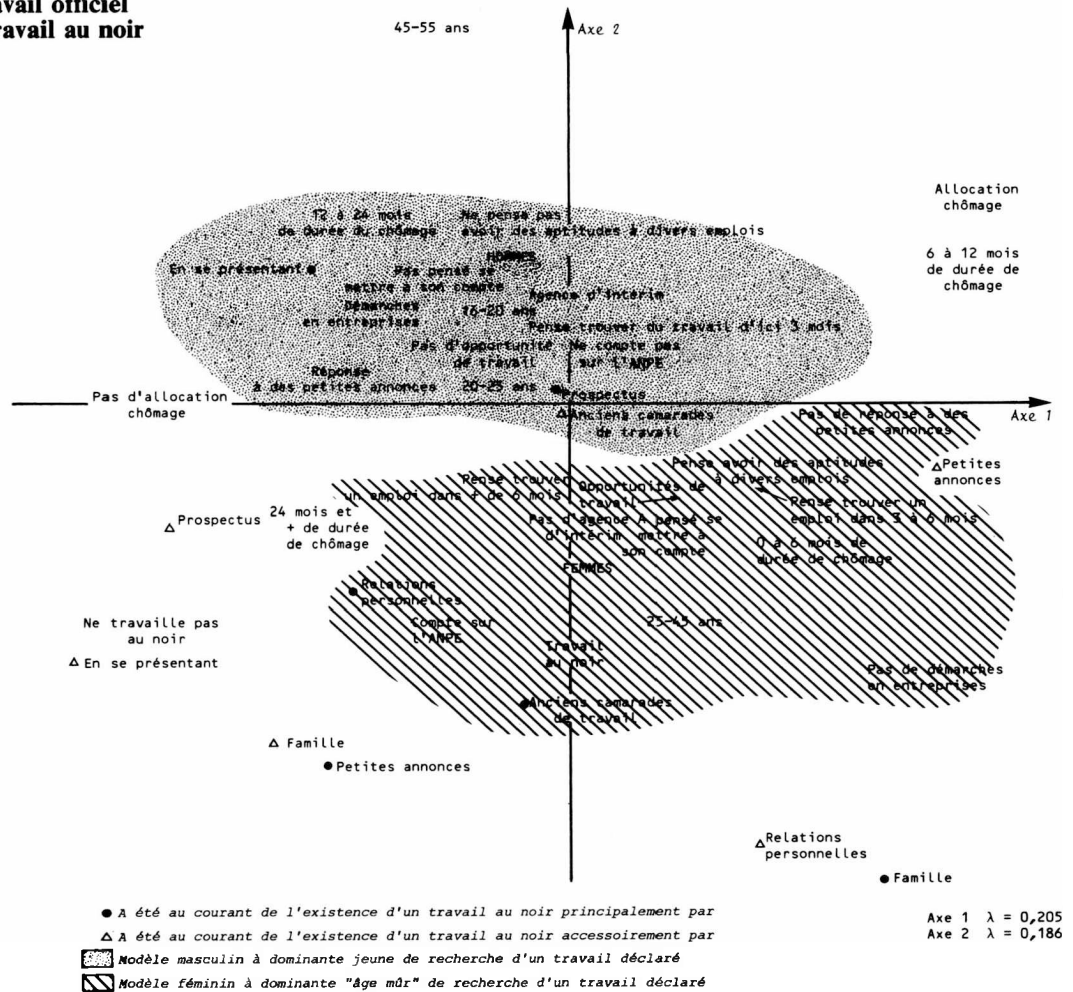
Le modèle masculin de recherche d'un travail déclaré témoigne a priori d'un dynamisme assez fort. Les hommes se présentent spontanément dans les entreprises, vont dans les agences de travail temporaire et répondent aux petites annonces. Par contre, l'Agence pour l'emploi ne leur paraît pas en mesure de les aider à trouver du travail.

Ce type de comportement dominerait chez les plus jeunes. Les chômeurs qui parmi eux ont trouvé du travail au noir relèvent de façon très étroite de ces procédures d'investigation des emplois déclarés et du type de réseau de sociabilité au sein desquels ils sont insérés. On trouve citées de façon prioritaire la présentation directe en entreprise et les relations personnelles (copains, relations plus ou moins directes desdits copains, etc.) comme modes privilégiés d'insertion dans un emploi non déclaré.

Le modèle féminin de recherche d'un travail déclaré est caractérisé par une plus grande passivité. Les femmes font beaucoup plus confiance à l'Agence pour l'emploi ou ont eu des offres de travail par des relations personnelles. En revanche,

GRAPHIQUE 3

De la recherche d'un travail officiel à l'information sur un travail au noir



elles rejettent nettement le système de présentation directe en entreprise et le recours aux agences de travail temporaire.

Ce modèle de comportement serait prépondérant chez les 25-45 ans. Les liaisons entre ce mode de recherche d'un travail déclaré et la façon d'obtenir un emploi non déclaré sont là aussi très nettes : ce sont les réseaux personnels (anciens camarades de travail, relations, famille) qui pourvoient en activités non déclarées. Par contre, la répugnance des femmes adultes pour démarcher directement auprès des entreprises fait qu'elles n'ont pas accès au travail noir par cette méthode. De toute façon, le style de vie et la façon d'aborder le travail sont différents de ceux que l'on peut rencontrer chez les plus jeunes. Ainsi, le travail temporaire est rejeté et avec lui tout un mode de vie dominé par l'incertitude, c'est-à-dire diverses tentatives pour essayer le travail, sa discipline, ses rythmes et son environnement.

Cette analyse conduit à faire deux remarques.

C'est le donneur d'ouvrage qui transformerait le type de travail recherché : le travail déclaré devient non déclaré. Ce ne serait pas le chômeur qui créerait sa propre demande mais l'inverse.

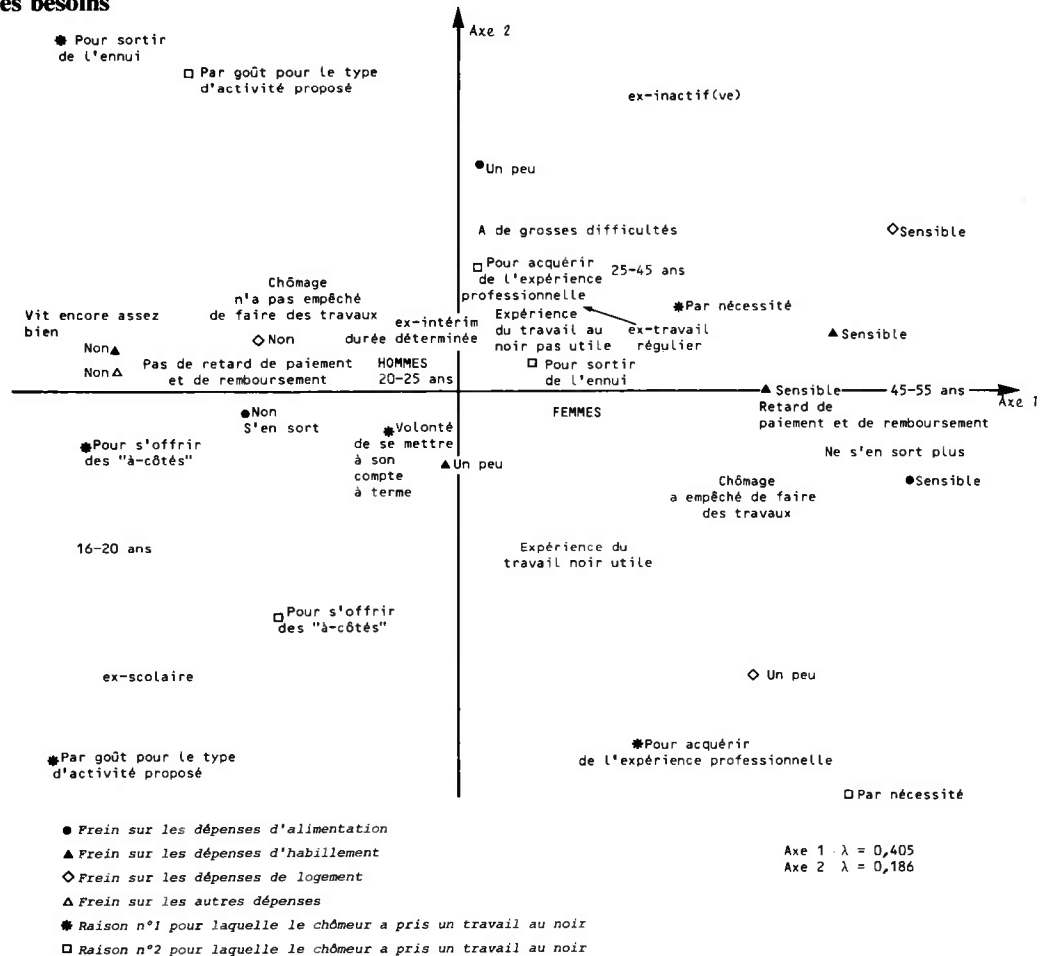
L'accès au travail noir ne fonctionnerait pas « autrement » que l'accès à un travail déclaré. La validité de la thèse de la compensation paraît donc fragile sur ce point.

Le rôle de l'âge et des besoins

Les informations recueillies suggèrent que le chômage est une période favorable, voire incitative, pour s'investir dans un emploi non déclaré : les trois-quarts des chômeurs interviewés se déclarent prêts à travailler au noir et près de 40 % des personnes interrogées ont fait quelques travaux non déclarés. La plupart des chômeurs font leur première expérience d'un emploi non déclaré avec (et du fait de) l'apparition du chômage. Mais, derrière cette unanimité, l'incitation à travailler au

GRAPHIQUE 4

Le rôle joué par l'âge et les besoins



noir ne joue pas pour les mêmes raisons. Deux logiques différentes sont à l'œuvre : une logique de l'insertion surtout chez les plus jeunes, une logique de l'appauvrissement surtout chez les 25-45 ans.

C'est ce que tend à montrer l'analyse factorielle croisant les motivations ayant poussé au travail au noir avec des indicateurs d'appauvrissement et avec l'âge et le sexe (graphique 4).

La logique de l'insertion

Le comportement à l'égard du travail au noir des moins de vingt ans (ils n'étaient pas très nombreux dans notre enquête) est caractérisé par un certain détachement pour ne pas dire par un certain luxe : les 16-20 ans travaillent au noir de façon très nette pour s'offrir des « à-côtés ». Cela suppose naturellement une relative aisance économique qui transparait à travers les indicateurs d'appauvrissement et leur sentiment sur l'efficacité des aides qu'ils peuvent obtenir pour maintenir leur niveau de vie. Ainsi, ces post-adolescents n'ont

freiné aucune de leurs dépenses, pas plus celles d'alimentation, de logement, d'habillement que leurs dépenses diverses. Les retards de paiement et de remboursement sont inexistantes et l'option sur l'efficacité des aides est bonne, voire excellente. En fait, les réponses obtenues montrent surtout que le milieu familial a très bien joué son rôle d'amortisseur face à la situation difficile du jeune. Cet « enveloppement » familial explique que le jeune perçoit le travail au noir uniquement comme une source d'argent de poche. Si paradoxal que cela puisse paraître, l'environnement familial incite parfois à travailler au noir : on travaille ainsi « pour ne pas traîner » ou « pour sortir de l'ennui et du désœuvrement ». Etrange retour des choses que ces valeurs éducatives du travail qui passent au travers d'activités non déclarées ! En fait, ce qui se noue à travers ces déclarations de bonnes intentions, c'est l'apprentissage de l'exercice d'une activité professionnelle et l'amorce de la transition entre un statut de scolaire et un statut d'actif.

Les 20-25 ans semblaient quant à eux en transition entre cette logique d'insertion et la logique de l'appauvrissement, dominante chez les plus âgés.

La logique de l'appauvrissement

Cette logique est surtout présente chez les plus de 25 ans (à droite de l'axe factoriel vertical). Ces chômeurs cumulent tous les indicateurs de pauvreté : ce sont eux qui ont freiné le plus leurs dépenses de nourriture, d'habillement, de logement et autres (graphique 4).

De plus, ils ont des retards parfois assez considérables dans le paiement des loyers, des biens de consommation et dans les remboursements des crédits qui leur ont été consentis. La consommation de ces chômeurs est remise en cause par leurs difficultés à bénéficier d'un revenu régulier et certain, c'est-à-dire un revenu sur lequel il est possible d'établir un plan de dépenses et d'honorer des factures dans les délais voulus. C'est donc dans le cadre de cette économie domestique du besoin qu'il faut analyser leur recours à une activité non déclarée. A titre indicatif, on distingue deux groupes.

Le premier composé par les 25-45 ans se caractérise par un important recours au travail au noir justifié par une situation de pénurie. Cette obligation de travailler, sous quelque forme que ce soit, s'accompagne d'un désarroi psychologique, social et culturel. C'est sans doute dans cette perspective qu'il faut inscrire l'espoir placé par les chômeurs dans le travail au noir comme un échappatoire à leur ennui ; raison qui vient en deuxième rang de leurs motivations en la matière.

Le deuxième groupe, constitué des plus de 45 ans, se caractérise au contraire par l'absence de recours à une activité non déclarée. La nécessité économique patente que l'on rencontre chez cette catégorie n'engendre pas un investissement dans du travail au noir du fait du cumul du chômage avec des problèmes de santé.

Entre ces deux catégories, une différence de degré sur l'échelle des difficultés demeure après l'apport des aides officielles (allocations) et non officielles (travail noir, aide monétaire familiale, etc.). En effet, les 25-45 ans soulignent que malgré cet ensemble de subsides, « ils ont encore de grosses difficultés », tandis que les plus âgés affirment « qu'ils ne s'en sortent plus du tout ». Il est certes délicat de conclure à partir de ces deux seules variables et du petit nombre de personnes interrogées. Mais d'autres indices suggèrent qu'une fraction des 25-45 ans a mieux su amortir ses problèmes grâce au recours ponctuel au travail au noir, à l'inverse de ce qu'ont pu connaître les chômeurs plus âgés qui exercent peu ce type d'activité. Néanmoins, tout est ici affaire de degré. Si l'on peut dire qu'une compensation a œuvré, il faut surtout souligner qu'elle n'a pas permis un remplacement satisfaisant des revenus d'activité puisque les familles de ces chômeurs de 25 à 45 ans se sont privées. Il n'y a pas eu rééquilibrage, c'est-à-dire retour à l'équilibre financier et social d'avant

chômage. De plus, cette compensation entre travail noir et activité déclarée n'opère pas de façon homogène sur l'ensemble des chômeurs interrogés. En agissant de façon sélective, le travail non déclaré produit un autre type d'inégalité : il engendre une vulnérabilité différentielle au risque de pauvreté qui transgresse la présomption selon laquelle tout chômeur est débrouillard, bricoleur et a une même approche du travail noir. Les inégalités d'accès à l'emploi seraient reproduites par le marché non officiel.

Une indemnisation qui décourage les femmes de travailleur au noir

Le chômage favoriserait l'exercice d'activités non déclarées. Reste à savoir si cette attitude générale des chômeurs se nuance et se différencie en fonction de la perception ou non d'allocations de chômage. L'analyse des correspondances met à jour deux partitions d'un intérêt inégal par rapport à ce problème (graphique 5).

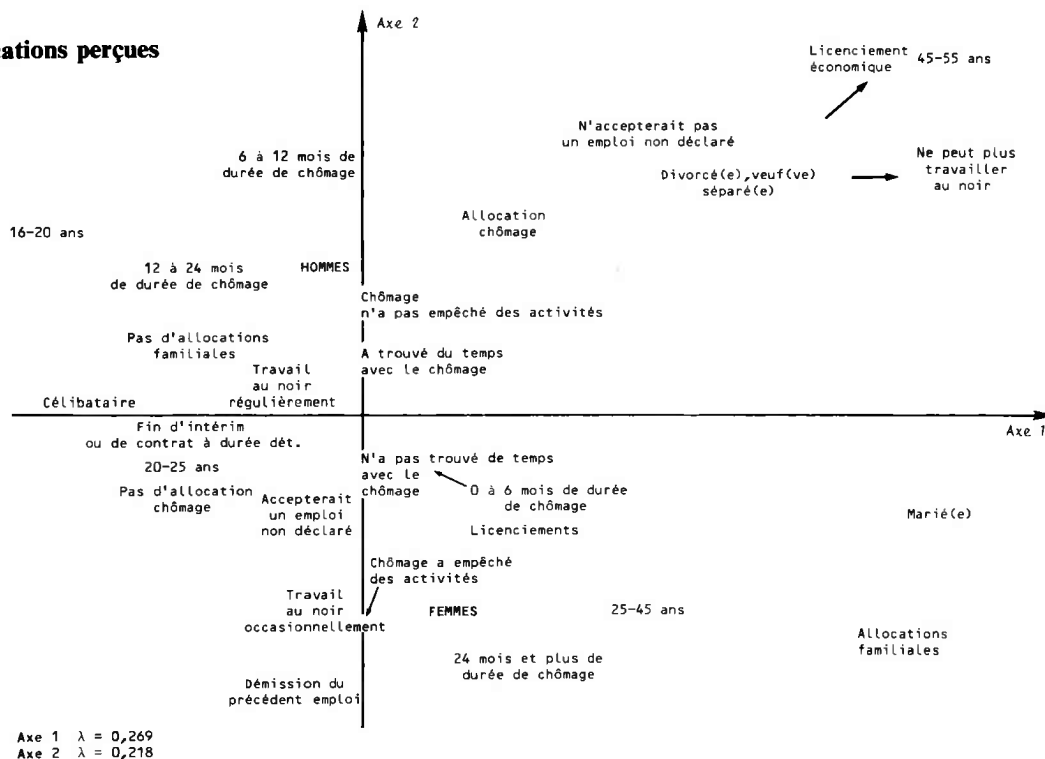
La première (l'axe horizontal) rend compte de 27 % de la variance. Elle se réfère à la situation familiale et à la perception ou non d'allocations familiales qui en découle. Elle ne nous intéresse pas ici directement. La deuxième partition (l'axe vertical) rend compte de 22 % de la variance et oppose ceux qui accepteraient un emploi non déclaré, tout en ne percevant pas d'allocation chômage, à ceux qui, allocataires des Assedic, ne l'accepteraient pas.

Le constat le plus intéressant est la faible corrélation entre la perception d'une allocation et le travail clandestin. Ceci est plus net pour les femmes que pour les hommes pour plusieurs raisons : la perception plus fréquente chez les femmes d'un autre type d'allocation, les allocations familiales ou l'allocation de parent isolé, la lourdeur des charges de famille et de travail domestique, l'existence plus courante d'un salaire chez le conjoint et enfin, le comportement moins volontariste des femmes en termes de modes de recherche d'emploi. L'indemnité chômage intervient donc sur un terrain plus favorable chez les femmes pour désamorcer les velléités de travailler clandestinement. Ainsi, les allocations de chômage n'inciteraient pas à travailler au noir, contrairement à un lieu commun qui fait du chômeur indemnisé un travailleur au noir doublement bénéficiaire.

Dès lors, ceux qui percevaient le moins d'allocations de chômage, c'est-à-dire les 16-25 ans sont plus poussés à travailler au noir. Ce sont dans ces classes d'âge que l'on rencontre le plus de preneurs potentiels pour ce type d'activité (ceux qui répondent affirmativement à la question : s'il le fallait, accepteriez-vous un emploi non déclaré ?) mais aussi ceux qui l'exercent de la façon la plus régulière (en majorité des hommes) ou la plus occasionnelle (en majorité des femmes).

GRAPHIQUE 5

Travail au noir et allocations perçues



Les économies familiales face au chômage : rééquilibrage et paupérisation

Amortisseurs des situations de crise, l'entraide et la production familiale n'ont pas la même intensité, le même développement parmi les 81 chômeurs de « l'îlot sensible » d'Orly ; elles dépendent souvent de la position du chômeur et de sa famille dans leur cycle de vie, de son sexe, comme de la qualité de son savoir-faire domestique. Apprécier les différences d'entraide et de productions familiales, c'est rendre compte d'une capacité d'amortissement des difficultés selon les familles qui est très loin d'être la même et qui n'a pas en tout cas les mêmes vertus salvatrices. Cette traversée qu'effectue chaque chômeur au sein des turbulences dues à la crise s'opère avec des facultés inégales : ce sont ces différences dans la façon de se débrouiller, de réinvestir son temps libre pour des petites productions autonomes, de susciter des réseaux d'entraide, d'appoint et de solidarité, qu'il faut mettre en évidence.

Des groupes assez typés

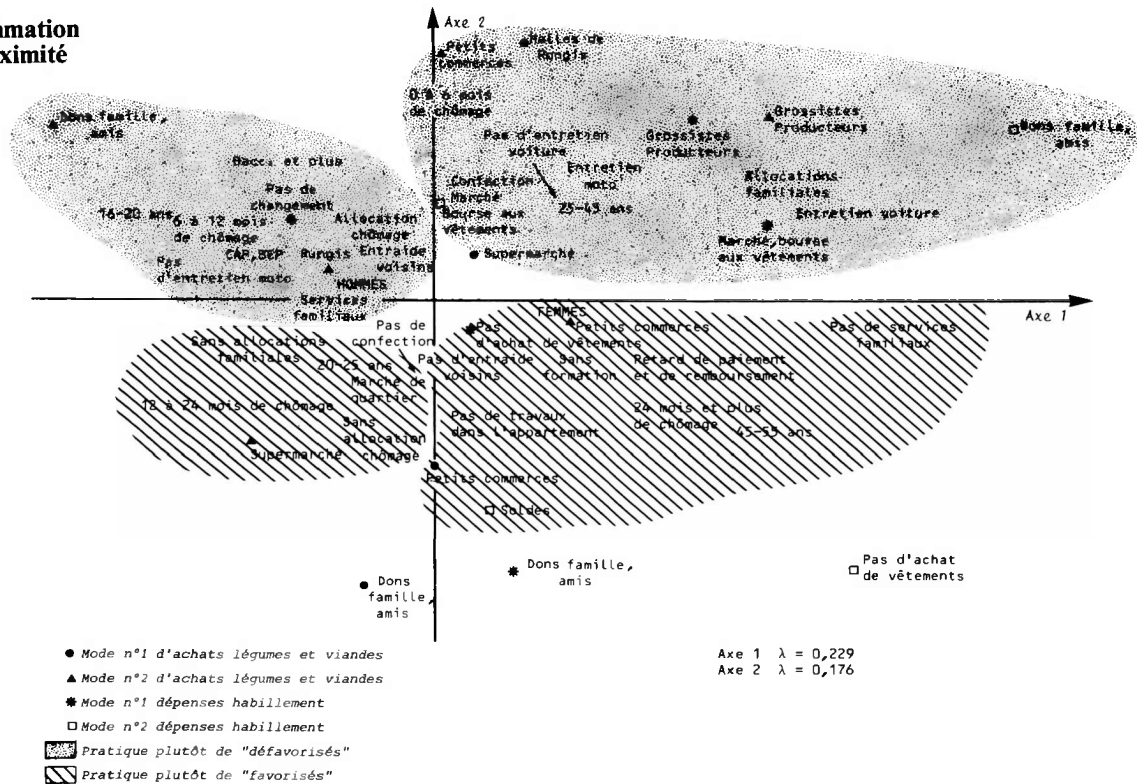
Comme on pouvait s'y attendre, les relations entre les modes de consommation des chômeurs,

les allocations qu'ils perçoivent, l'intensité de l'entraide dont ils bénéficient et leurs pratiques domestiques sont disparates selon les passés professionnels et les histoires familiales. L'échantillon est ventilé, dans l'analyse factorielle, en quatre nuages décrivant des situations contrastées (graphique 6).

Les chômeurs âgés sont caractérisés par l'ancienneté au chômage, l'isolement, la forte dégradation des consommations et l'absence d'investissement dans les petites activités domestiques. Si l'ancienneté au chômage est facile à comprendre, compte tenu de ce que leur employabilité est très faible, l'isolement est une caractéristique plus nouvelle. De tous les groupes évoqués, celui des chômeurs âgés est le plus éloigné des services de voisinage et des services familiaux avec les femmes appartenant à la catégorie des chômeurs d'âge mûr. En fait, il apparaît que les solidarités familiales s'exercent davantage dans le sens de la descendance (des parents vers les enfants) que dans le sens de l'ascendance (des enfants vers les parents).

La dégradation des modes de consommation est, elle aussi, manifeste. Les chômeurs âgés affirment ne plus consacrer d'argent aux achats de vêtements. Ceux d'entre eux qui imputent une partie de leur budget aux dépenses d'habillement, le font lors des soldes. Ou encore, ils renouvellent leurs vêtements grâce à des dons d'amis ou de membres de la famille. Si les chômeurs âgés se privent plus que toutes les autres catégories, ils maintiennent en matière d'alimentation des formes

GRAPHIQUE 6
Modes de consommation
et réseaux de proximité



d'achat plus onéreuses que les autres catégories (petit commerce, marché de quartier) et donc un peu irrationnelles.

Les personnes âgées de 25 à 45 ans et surtout les hommes présentent la particularité d'avoir davantage recherché des solutions économiques, même si, comme pour les chômeurs plus âgés, les services de voisinage et familiaux sont peu importants. Ainsi, les achats alimentaires s'opèrent ici plus qu'ailleurs chez les grossistes et aux halles de Rungis. Des dons d'amis ou de membres de la famille répondent également à de menus besoins. Si les femmes semblent avoir un comportement relativement passif, les hommes se lancent dans la réfection du logement ou continuent d'effectuer l'entretien mécanique de la voiture ou de la mobylette. Ces chômeurs masculins ont de tous la conduite la plus rationnelle en remodelant leur consommation grâce à leurs propres productions de biens et de services domestiques ou en passant par des centres d'achat réputés peu dispendieux : par exemple, l'habillement s'achète sur les marchés et dans les bourses aux vêtements.

A l'opposé, l'ensemble des jeunes (les deux nuages situés à gauche de l'axe vertical) connaît des modes de vie très conviviaux mais ne se livre pas à des productions domestiques. Ils bénéficient simultanément de très denses services familiaux et d'importants services de voisinage (coiffure et gardiennage, par exemple). Néanmoins, les jeunes

possèdent un savoir-faire domestique insuffisant : même l'entretien de la mobylette ne les concerne pas. Les 20-25 ans ont des modes d'achat très dispersés (supermarché, marché du quartier, Halles de Rungis). Ceci reflète tout à la fois des habitudes et un souci d'économie, même si la rationalité dans l'achat ne s'exerce pour cette catégorie « qu'à l'étalage ».

Pour préciser la situation de ces groupes, il faut dégager les principaux bénéficiaires et les principaux absents des aides que l'économie familiale peut offrir à ses membres.

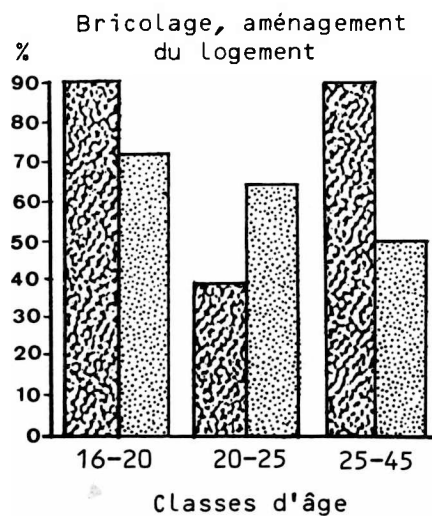
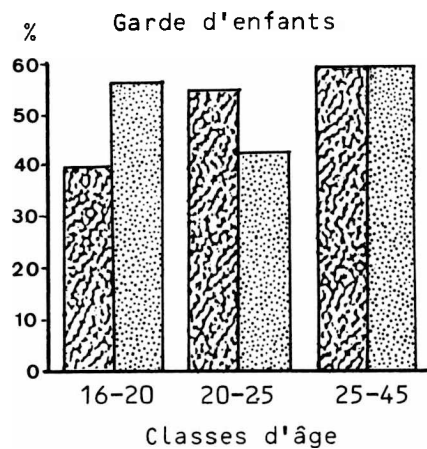
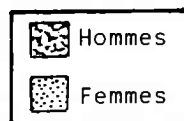
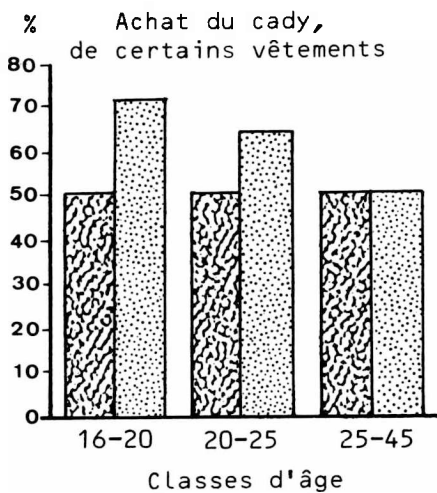
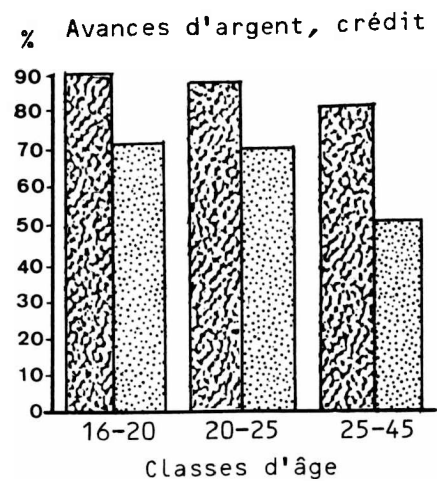
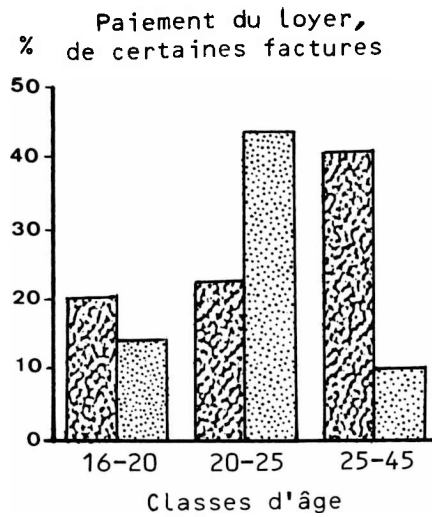
Des inégalités dans les services familiaux

Approfondir la qualité des relations de service avec la famille permet de cerner les catégories qui auront accès, à certains moments-clés de leur vie, à ce type d'ajustement. La gamme des actions et des modalités d'intervention des familles pour prévenir, pour aider, pour pallier à des situations de rupture financière, de difficulté d'accès à certains équipements collectifs (les crèches) est d'une impressionnante variété. Aussi nous sommes-nous limités aux grands types d'aide qui peuvent être proposés en examinant d'abord ceux qui ont une influence rapide et directe sur l'amortissement des processus d'appauvrissement et d'endettement.

Le graphique 7 permet de visualiser les résultats réunis par sexe et tranche d'âge. Compte tenu de

GRAPHIQUE 7

Importance des services familiaux par sexe et par classe d'âge



la taille de l'échantillon, ces données sont surtout indicatives. Si près de 80 % des personnes interrogées bénéficient, d'une façon ou d'une autre, de services familiaux, il faut néanmoins noter des situations très disparates :

— Les hommes sont privilégiés par rapport aux femmes sur la plupart des services offerts par la collectivité familiale, excepté sur les achats d'alimentation et de vêtements. Une aide comme l'avance d'argent et l'ouverture d'un crédit familial est ainsi largement diffusée chez les hommes de 16 à 45 ans. Ce constat est d'autant plus intéressant que ce soutien monétaire joue un rôle important dans l'intensification des aides apportées par la famille au chômeur avec également des aides en nature très spécifiques, comme le paiement du cady au supermarché ou le don de biens de consommation durables déjà usagés (frigorifère, cuisinière, etc.) pour remplacer ceux du ménage du chômeur en panne ou définitivement hors d'usage.

— Les chômeurs les plus âgés bénéficient très peu de l'aide familiale mais, derrière ce constat, se cache l'absence totale de services familiaux pour les femmes les plus âgées de l'échantillon.

L'aide monétaire familiale diminue avec l'âge, d'autant que les 16-20 ans, habitant chez leurs parents, bénéficient d'aides en logement et en alimentation qui ne pouvaient pas être totalement restituées à partir des questions posées, lesquelles concernaient les services familiaux extériorisés. D'importants services en nature (garde d'enfants, bricolage) relaient par la suite l'aide en espèces ; toutefois, ils n'ont pas en général de lien direct avec la situation de chômage. Enfin, ces services s'arrêtent progressivement après 45 ans. Un cycle de l'aide épouserait ainsi les contours du cycle de vie. Il s'intensifierait lorsque surviendrait une situation de rupture comme le chômage.

Peu d'intérêt pour les productions domestiques

D'après les données recueillies sur une zone qui est, rappelons-le, urbaine, il semble quelque peu illusoire de supposer que le chômage, en permettant une certaine réappropriation du temps, génère une reconversion dans des activités domestiques substitués à des biens ou services produits par le marché. Ainsi, le passage du chômage n'a entraîné aucune intensification de l'autoréparation de sa voiture ou de sa mobylette, par exemple. Il en est de même pour les activités par nature plus féminines : il n'y a pas eu davantage de confection de vêtements ou de tricot avec la persistance du chômage.

Une des explications tient à la comparaison qu'effectuent les ménages entre les prix des produits achetés et ceux des biens fabriqués à la maison. Ainsi, cet argument est souvent mis en avant par les femmes dès lors qu'il s'agit de travaux

de couture ou de tricot. Par exemple, le coût de la laine comparé au prix de produits diffusés par certains centres commerciaux populaires (Tati est souvent cité) ne présente pas un avantage incitant à tricoter, bien au contraire. Mais un autre argument vient se conjuguer avec cet argument économique : l'absence ou la perte des savoir-faire chez des familles urbanisées. En effet, contrairement à un raisonnement souvent implicite, l'entrée au chômage ne garantit aucune automaticité dans l'appropriation ou la réappropriation d'un type de culture sociale et domestique souvent en perte. Une enquête, réalisée par une association locale, est très significative à cet égard : les femmes interrogées réclament la mise en place de structures afin de leur apprendre comment retraiter des vêtements usagés.

En résumé, le passage au chômage n'induit pas de changement de comportement : le savoir-faire ne dépend pas de la capacité à pouvoir mobiliser plus de temps et est peu influencé par la baisse des revenus monétaires. Un seul domaine n'est pas touché par cette désaffectation à l'égard des productions domestiques : il s'agit de la réfection du logement où plus d'un chômeur interrogé sur deux a déclaré avoir fait ou avoir participé à des travaux dans son appartement au cours des quatre années qui ont précédé l'enquête. En fait, toutes les indications obtenues sur ce thème suggèrent que ces activités s'inscrivent dans une conjoncture favorable au bricolage, conjoncture touchant de façon moindre la mécanique, l'habillement ou l'alimentation. Tout se passe comme si le réinvestissement dans les productions domestiques était orchestré par les circuits et les centres d'achats marchands (grandes surfaces spécialisées dans les outils et les matériaux de bricolage). On est donc très loin, d'après ces données, d'une sphère de production domestique évoluant indépendamment de la sphère marchande : elle y est tout au contraire fortement articulée. Une nouvelle étape de l'économie invisible domestique émerge dans ces milieux urbains puisqu'après avoir évolué de façon autonome et comme une sorte d'antidote au marché et à ses règles de fonctionnement, il semble qu'actuellement, les productions domestiques se développent autour des pôles du marché qui ont le mieux su la structurer et diminuer le coût des biens de première main, nécessaires au processus de production, grâce à leur diffusion sur une grande échelle.

Des risques inégaux

La pauvreté qui apparaît au travers des descriptions des situations des 81 chômeurs rencontrés montre la présence simultanée de situations de cumul de richesses par rapport à l'économie invisible (savoir-faire domestique, implantations dans des réseaux de voisinage, entraide familiale, etc.) et de situations de cumul de pauvreté (absence de savoir-faire domestique, isolement, etc.). Certains

chômeurs ont un comportement actif tandis que d'autres se replient sur eux-mêmes et se confinent dans une attente dénuée de perspective. L'expression populaire dit des premiers qu'ils sont « débrouillards » : cette appréhension intuitive d'un certain type de comportement dans des zones du social et de l'économique, où il peut y avoir une grande élasticité dans les décisions et dans les attitudes, traduit une réalité économique qui n'a pas vraiment été conceptualisée (plus forte capacité à révéler sa demande d'aide sociale, à infléchir en sa faveur les arbitrages économiques et sociaux, etc.) [6].

De plus, il faut constater que la réunion au sein de l'économie informelle du travail au noir et de l'économie domestique et communautaire est, non seulement peu adaptée à ce type d'enquête, mais est un non-sens pour des activités qui sont concurrentes localement. La logique de l'autonomie et de la réappropriation de certains services (autoréparation de la voiture, autodéménagement, autobricolage, mais aussi pour des sites plus ruraux, autojardinage) se fait souvent au détriment du travail clandestin qui est traditionnellement fortement implanté dans ces activités. En étant concurrentiels, les deux secteurs composants de l'économie non officielle émoussent respectivement leur rôle d'amortisseur à la crise qui leur est parfois attribué. Ce phénomène, certes difficilement mesurable, met quand même en évidence qu'il serait illusoire d'attendre de l'économie souterraine une réelle

possibilité de sortie de crise au niveau de la micro société que constituent les grands ensembles d'Orly-Choisy, tout au plus est-on en droit de constater qu'elle amortit les situations de crise traversées par des groupes très précis du point de vue de leur âge, de leur sexe et de leur qualification.

Enfin, un dernier point doit être mis en évidence. On sait que les politiques sociales sont nées de l'identification de risques précis porteurs d'appauvrissement (chômage, taille de la famille, vieillesse, isolement, etc.) et de la volonté de compenser les pertes induites par ces risques. Or, la prévalence de ces risques comme générateurs de situations de pauvreté apparaît dans l'enquête. Tout se passe donc comme si la compensation à l'œuvre était insuffisante, notamment dans le cas des familles les plus nombreuses, des parents isolés ou des chômeurs les plus âgés. En fait, il semble que la crise ait entraîné une exacerbation de la vulnérabilité due à ces risques, exacerbation prolongée par l'absence de recours à l'économie informelle, puisque ces groupes sont simultanément les plus démunis pour obtenir un travail clandestin et pour réinvestir leur temps libre en activités domestiques productives. Une fois de plus, les phénomènes de pauvreté apparaissent bien comme cumulatifs et multidimensionnels puisque la dimension de la vie sociale des ménages, qui faisait l'objet de l'étude sur les grands ensembles d'Orly, n'échappe pas à ces processus de sélectivité et, en dernier ressort, d'inégalité.

Références bibliographiques

- [1] M.A. Barthe. *Chômeurs et économie non officielle*, publication du Plan construction et habitat, Ministère de l'Urbanisme, du logement et des transports, 1985.
- [2] Y. Lemel développe particulièrement les relations qu'il peut y avoir, mais aussi les différences d'approche méthodologiques, entre l'enquête sociologique et l'enquête statistique. Voir *Le sociologue des pratiques du quotidien entre l'approche ethnographique et l'enquête statistique*, *Economie et statistique*, n° 168, juillet-août 1984.
- [3] Citons notamment, J. Gershuny, *L'économie informelle, Futuribles*, n° 24, juin 1979 ; E. Archambault, *Travail domestique et emploi tertiaire, substitution ou complémentarité ?* in *L'emploi du tertiaire* (Etude coordonnée par M. Vernières, *Economica*, 1985 ; et la définition adoptée dans l'ouvrage sous la direction de E. Archambault et de X. Greffe, *Les économies non officielles*, La Découverte, Paris, 1984.
- [4] A. Minc. *L'après-crise est commencé*, Gallimard, 1982.
- [5] P. Rosanvallon. *Le développement de l'économie souterraine et l'avenir des sociétés industrielles*, *Le Débat*, Gallimard, n° 2, juin 1980.
- [6] J.P. Dupré, E. Pascaud et B. Simonin. *La pauvreté-précarité en 1985 : diversité des recours à l'action sociale ; et G. Hatchuel, Caractéristiques des ménages à bas revenus, rapports CREDOC ronéotés, 1986.*